



Livret d'accueil Etudiants



Sommaire

Sommaire	2
Le réseau Polytech et Polytech Grenoble	3
Qu'est-ce qu'un ingénieur Polytech	3
Le réseau Polytech.....	4
Polytech Grenoble... en bref.....	5
Organisation de l'école.....	6
Organigramme.....	6
Les différents services	7
Les différentes instances	11
Accès au bâtiment et horaires d'ouverture - Evacuation	13
Règles de vie	15
Complément sur la formation	16
Le règlement des études	16
Les langues étrangères	16
Le sport	16
Les statuts particuliers ou les étudiants à besoins spécifiques.....	17
La recherche	19
Polytech Grenoble : Vie pratique	20
Liens et outils.....	20
Action sociale - aides financières	21
Les actions pour l'école	21
Grenoble vie étudiante.....	22
Le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères.....	22
Logement.....	22
Restauration	23
La vie associative	24
Associations étudiantes.....	24
APOG : L'association des anciens élèves.....	24

Le réseau Polytech et Polytech Grenoble

Qu'est-ce qu'un ingénieur Polytech

- **Un socle de connaissances scientifiques et technologiques solides et un ensemble de compétences de spécialité**

Originaires de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), d'Instituts Universitaires de Technologie (IUT), de parcours de Licences scientifiques ou du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP), les élèves ingénieurs Polytech suivent une formation scientifique de haut niveau puis une formation de spécialité qui leur confère une adaptabilité rapide dans des contextes professionnels pluri-technologiques.

- **Une approche économique et sociétale**

Formés à la conduite de projets, à la stratégie d'entreprise, aux techniques de management des ressources, les ingénieurs Polytech savent prendre en compte l'ensemble des enjeux économiques et sociétaux dans la réalisation de leurs missions.

- **Une culture de l'innovation**

Au contact permanent avec les laboratoires de recherche universitaire de leur site, des pôles de compétitivité et des réseaux internationaux de chercheurs, les ingénieurs Polytech acquièrent en direct une vraie culture de l'innovation.

- **Une dimension internationale et interculturelle**

Parce que l'entreprise et la technologie ne connaissent pas de frontières, les ingénieurs Polytech ont fait l'expérience de la culture de l'international lors d'une mobilité à l'étranger sous forme de stage ou de semestre de formation dans une université partenaire. Ils maîtrisent la langue anglaise, évaluée sur test professionnel.

Le réseau Polytech



La carte de France du réseau Polytech

▪ Les chiffres clés du réseau Polytech

- 12 domaines de formation
- + de 100000 ingénieurs en activité
- 4000 diplômés annuels
- 18000 élèves-ingénieurs
- 1450 enseignants et enseignants-chercheurs
- 520 personnels administratifs et techniques
- 640 doctorants
- 162 laboratoires de recherche

▪ Le réseau Polytech

Le réseau Polytech comprend 16 écoles d'ingénieurs membres représentées sur la carte ci-dessus, et 4 écoles d'ingénieurs associées en France (ENSIBS, ENSIM, ESIREM, ISEL, ESGT).

<https://www.polytech-reseau.org/le-reseau-polytech/>

▪ Les valeurs partagées du réseau

Elles définissent le cadre qui reflète la philosophie, la vision et la finalité du réseau Polytech

- Respect & ouverture
- Exigence & créativité
- Responsabilité & transparence
- Anticipation & esprit d'équipe

▪ La Fondation du réseau Polytech

Le réseau Polytech s'est doté en 2017 d'une fondation partenariale dont les objectifs sont d'accompagner les écoles Polytech dans leurs missions, en cohérence avec les politiques définies par leur université, et de contribuer au rayonnement des écoles membres.

<https://www.polytech-reseau.org/la-fondation-polytech/>

Polytech Grenoble... en bref

7 SPECIALITES DE FORMATION

ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

GEOTECHNIQUE ET GENIE CIVIL

INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE DES SYSTEMES EMBARQUES

MATERIAUX

GESTION DES RISQUES QHSE

INFORMATIQUE

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LA SANTE

LES CHIFFRES CLES

Effectifs élèves 2023 - 2024 :

- **1067** ELEVES-INGENIEURS
- **277** INSCRITS EN PARCOURS POUR LES ECOLES D'INGENIEURS POLYTECH – PEIP
- **790** INSCRITS EN CYCLE INGENIEUR (SEMESTRE 5 A 10 APRES LE BAC)
- **60** APPRENTIS ET **46** ETUDIANTS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

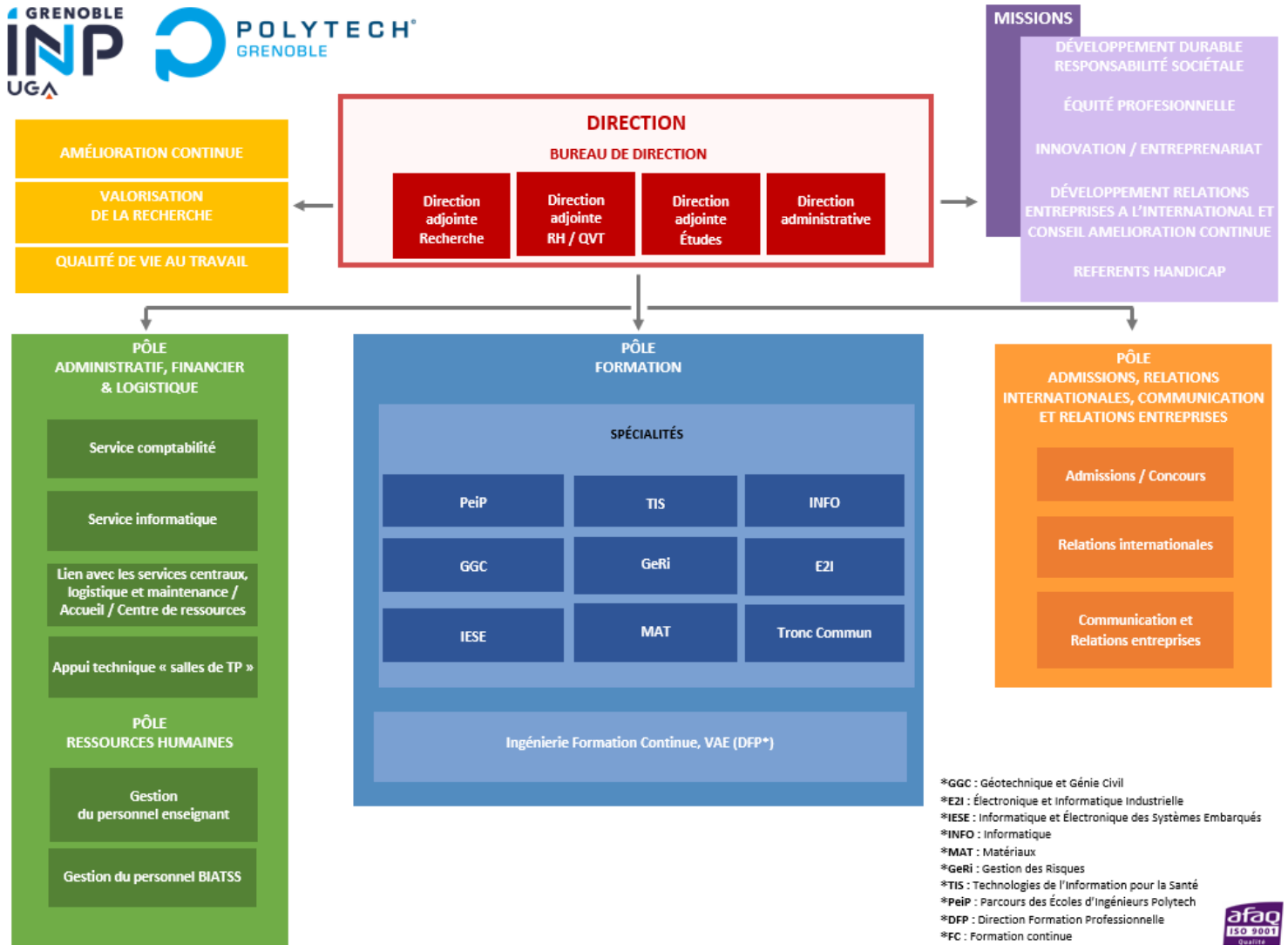
- **75 %** ONT OBTENU UNE MENTION BIEN OU TRES BIEN AU BAC
- **29 %** DE JEUNES FILLES
- **28 %** D'ETUDIANTS BOURSIERS
- **14 %** D'ETUDIANTS DE NATIONALITE ETRANGERE

Ancrage avec la recherche :

- **68** ENSEIGNANTS CHERCHEURS
- **100** DOCTORANTS ENCADRES PAR DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'ECOLE
- **157** PUBLICATIONS INTERNATIONALES DE RANG A
- TRAVAUX REALISES DANS **21** LABORATOIRES DU SITE GRENOBLOIS

Organisation de l'école

Organigramme



Les différents services

▪ Service de scolarité

- Inscriptions administratives
- Support aux enseignements
- Gestion des emplois du temps
- Gestion des examens et des résultats
- Gestion des stages et des projets
- Suivi des publics à besoin spécifiques

Fonction	Courriel
Gestionnaire de scolarité PEIP	polytech-peip@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité E2I – apprentissage Contrats de professionnalisation Tronc commun	polytech-e2i-scol@univ-grenoble-alpes.fr polytech-a5cpro-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité IESE Gestionnaire de scolarité MAT	polytech-iese-scol@univ-grenoble-alpes.fr polytech-mat-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité INFO Gestionnaire de scolarité TIS	polytech-info-scol@univ-grenoble-alpes.fr polytech-tis-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité GeRi Gestionnaire de scolarité GGC	polytech-geri-scol@univ-grenoble-alpes.fr polytech-ggc-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité Gestionnaire des relations internationales	Courriel des spécialités concernées Ou polytech.relint@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire emplois du temps et examens	christine.lepretre@univ-grenoble-alpes.fr
Référente des applicatif / Assistante scolarité	polytech-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr
Responsable du service	polytech-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Communication et relations entreprises

- Les actions de communication de l'école ont pour objectif de promouvoir l'image et l'identité de l'école, en accord avec la politique de communication globale du réseau Polytech et de l'université.

- Concevoir et réaliser des supports de communication (site internet, documents, flyers).
- Conseiller l'école sur les actions de communication à mener
- Gérer les relations avec la presse.
- Veiller au respect des différentes chartes graphiques.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de communication interne et externe.

L'utilisation des logos par les usagers de l'école est soumise à autorisation par la direction de l'école et doit respecter les chartes graphiques.

Toute information peut être transmise à polytech.com@univ-grenoble-alpes.fr pour communication sur les réseaux sociaux ou le site internet de l'école.

- Polytech Grenoble entretient des liens étroits avec les milieux professionnels grâce aux nombreux stages et projets contenus dans les formations. Les missions du service des relations entreprises ont pour objectif de promouvoir et animer les relations entre les entreprises et l'école en coordination avec les actions du réseau Polytech. Il s'agit notamment des actions suivantes :
 - Animation et développement du club des Partenaires (une cinquantaine d'entreprises partenaires).
 - Organisation et animation de la Journée Polytech Pro par une association étudiante, avec le soutien du service Relations entreprises et en partenariat avec l'association des anciens élèves.
 - Développement du potentiel d'accueil de stages en entreprise à l'international.
 - Aide à la recherche de stage :
 - Réalisation des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés.

Plus d'informations : <https://www.polytech-grenoble.fr/menu-principal/entreprises/>

Contact : polytech-relindus@univ-grenoble-alpes.fr



▪ Relations internationales

- La mobilité internationale est obligatoire dans la formation des ingénieurs de Polytech Grenoble. Les étudiants construisent leur projet professionnel en s'appuyant sur les dispositifs suivants :
 - Stage en entreprise ou en laboratoire de recherche en université partenaire
 - Semestre académique dans une université partenaire, en année 4 ou 5
 - Double-diplôme dans une université partenaire (en fonction de la spécialité au Brésil, en Argentine, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Italie)
- Le service des relations internationales permet de favoriser les mobilités entrante et sortante des étudiants. Ses actions sont les suivantes :
 - Développer les relations et accords d'échange avec des universités partenaires.
 - Aider les étudiants sur le plan administratif à préparer leur mobilité internationale.
 - Organiser l'accueil des étudiants en mobilité entrante.

Contact : polytech.relint@univ-grenoble-alpes.fr



- **Service comptabilité**

- Commandes de matériels et services
- Déplacements
- Facturation
- Suivi des dépenses,
- Suivi des recettes...

- **Pôle ressources humaines**

- Gestion administrative des personnels enseignants et vacataires
- Gestion administrative des personnels administratifs et techniques

- **Service informatique**

Gestion des réseaux pédagogiques et administratifs, gestion des parcs informatique pédagogique et administratif et des logiciels, gestion des serveurs, développement d'applications spécifiques, gestion du site web.

- **Maintenance, bâtiment, logistique, accueil, centre de ressources**

- Entretien et maintenance du bâtiment, lien avec les services centraux.
- Le centre de ressources de l'école est un lieu d'accueil pour la recherche documentaire mais également le travail en groupe. Il est équipé de six postes facilitant le travail collaboratif grâce à des connexions multimédia. Des étudiants bénéficiant d'emplois étudiants de l'université en assure la permanence régulièrement.

Contact pour toute demande de maintenance / logistique, merci d'utiliser l'adresse générique : polytech-maintenance@univ-grenoble-alpes.fr

- **Admissions-concours**

- Le service admissions-concours prend en charge la coordination de toutes les opérations d'admission des étudiants dans l'école en coordination avec les concours nationaux propres au réseau Polytech (DUT, L2, Divers) ou propres à des groupements d'écoles (Geipi Polytech ou SCEI pour les CPGE).
Plus d'informations : polytech-admissions@univ-grenoble-alpes.fr
- Gestion des participations aux forums et salons pour promouvoir l'offre de formation de Polytech Grenoble et du réseau Polytech : polytech-forums@univ-grenoble-alpes.fr

Les différentes instances

▪ Le conseil d'école

Le conseil de Polytech Grenoble définit la politique générale de l'école dans le cadre de la politique de l'établissement dont il fait partie et de la réglementation nationale en vigueur. Il délibère sur :

- Les orientations stratégiques générales relatives aux formations.
- L'organisation générale des études : règlement des études, places offertes aux concours d'admission.
- Le règlement intérieur de l'école.
- Le budget de l'école et son exécution, le montant des subventions, cotisations ou redevances payées ou perçues à l'exception des droits de scolarité.
- Le recrutement de personnels.

Il est composé de 30 membres dont

- 3 représentants étudiants élus tous les 2 ans.
- 12 représentants des personnels enseignants et chercheurs.
- 3 représentants des personnels.
- 6 personnalités représentant des organisations professionnelles,
- 6 personnalités extérieures choisies à titre personnel.

Il est présidé par Raphael DEREYMEZ, Directeur de la stratégie Wholesale France chez Orange

Les élèves élus au Conseil de l'école de Polytech Grenoble, sont présents pour représenter les étudiants au niveau administratif.

Leurs actions ont pour but d'échanger avec la direction de l'école et, lors des séances du conseil, avec ses administrateurs, pour apporter le point de vue des élèves. Ils peuvent être amenés à réaliser des enquêtes, proposer des points d'amélioration sur les aménagements de l'école, les besoins des élèves, l'organisation de manifestations et peuvent signaler les problèmes / remarques qui peuvent interférer avec les études... Ils travaillent également en lien avec le BDE.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à les contacter à l'adresse mail: elus.polytech.grenoble@gmail.com

▪ Le conseil de perfectionnement

Il définit les grandes options de la formation en collaboration étroite avec le milieu professionnel et a pour objectif d'adapter les orientations et enseignements de chaque spécialité aux besoins d'évolution des métiers.

Il est composé, par spécialité, de :

- 3 professionnels (dont un ancien élève de l'école) et de trois suppléants
- 1 élève
- 2 enseignants, dont le responsable de spécialité
- Le directeur de l'école et le directeur des études.

Son président est élu parmi les représentants du monde professionnel. Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois tous les deux ans en formation plénière.

Le conseil de perfectionnement est actuellement présidé par Bertrand Fraissard, responsable qualité, Equans.

▪ Le conseil de direction

Le rôle principal du conseil de direction est d'assurer la prise de décisions pour la gestion courante de l'école dans tous les domaines (pédagogique, administratif, organisationnel et financier) et leur mise en œuvre.

Il est composé :

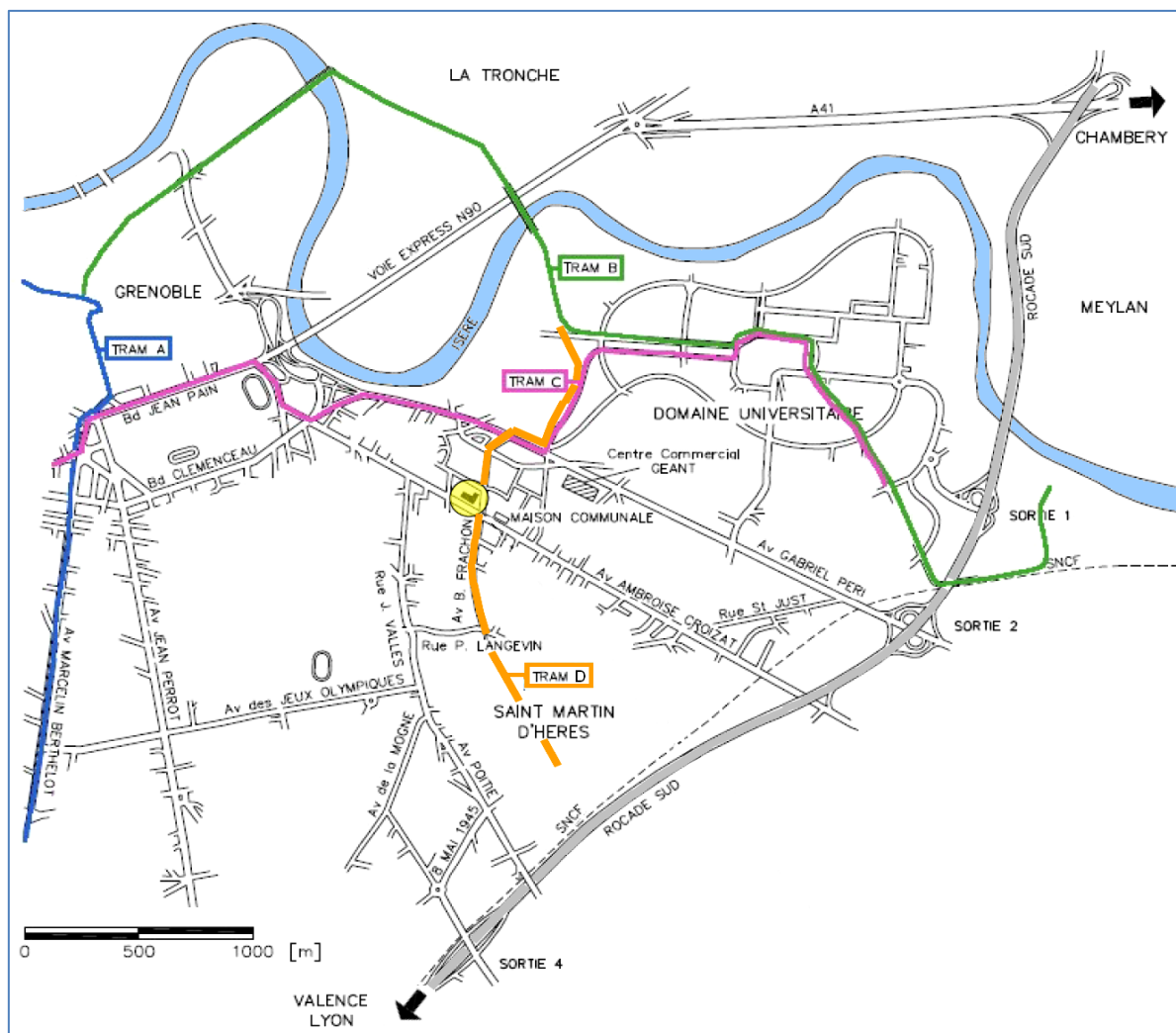
- du directeur,
- du directeur adjoint,
- du directeur des études,
- des responsables de spécialité,
- du responsable administratif,
- et de toute autre personne sur décision du directeur de l'école.

Les élèves élus au conseil d'école sont également invités au conseil de direction et s'organisent pour y participer de façon très régulière.

Accès au bâtiment et horaires d'ouverture - Evacuation

14, Place du Conseil National de la Résistance

38400 Saint Martin d'Hères



Si vous venez par la route :

* depuis **CHAMBERY** : à proximité de Grenoble prendre la ROCADÉ SUD :

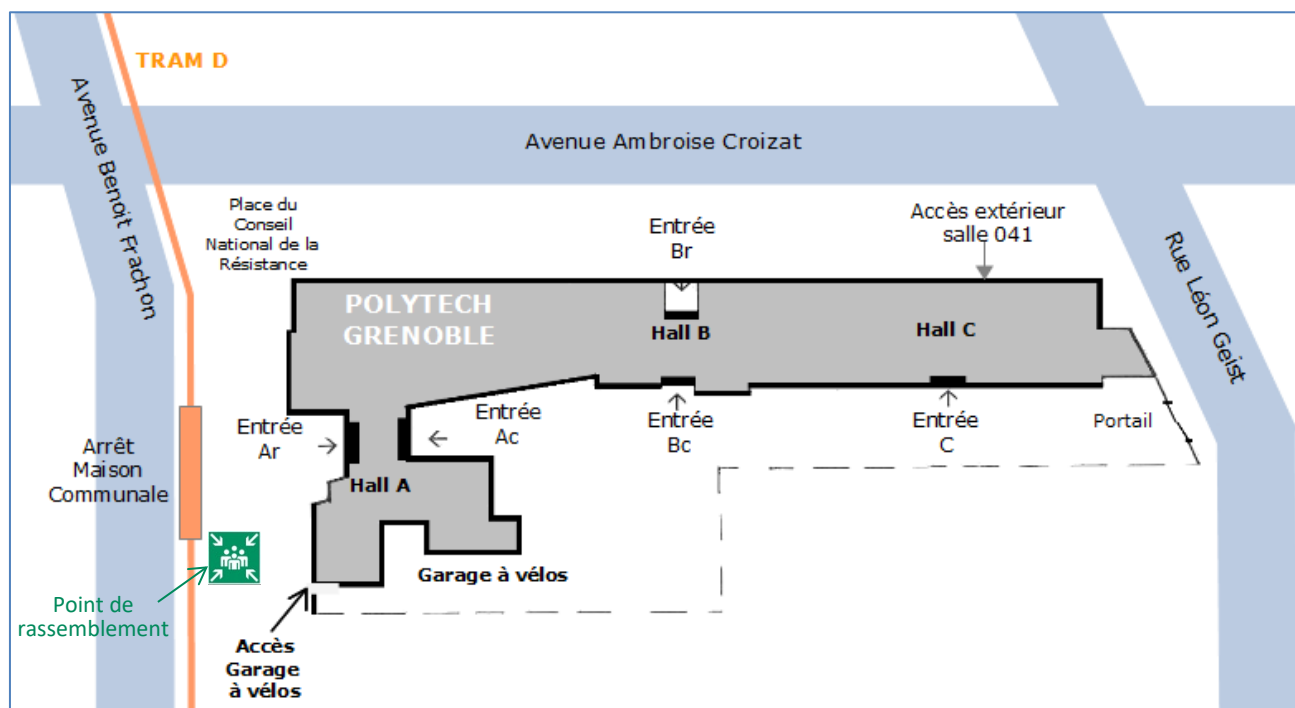
- Sortie 2 (Gabriel Péri)
- Tourner à gauche au premier feu
- Aller jusqu'à l'avenue Ambroise Croizat
- Tourner à droite et poursuivre jusqu'à Polytech Grenoble

* depuis **LYON** ou **VALENCE** : à proximité de Grenoble prendre la ROCADÉ SUD :

- Sortie 4, suivre Saint Martin d'Hères et Maison Communale (Mairie), ou,
- Sortie 2, comme en venant de Chambéry

Si vous venez en train :

- Prendre le tramway ligne B, direction Gières-Plaine des sports
- Descendre à la station "Les Taillées - Universités"
- Prendre le tramway ligne D, direction St Martin d'Hères-Etienne Grappe
- Descendre à l'arrêt "Maison communale"




Horaires d'ouvertures du bâtiment :

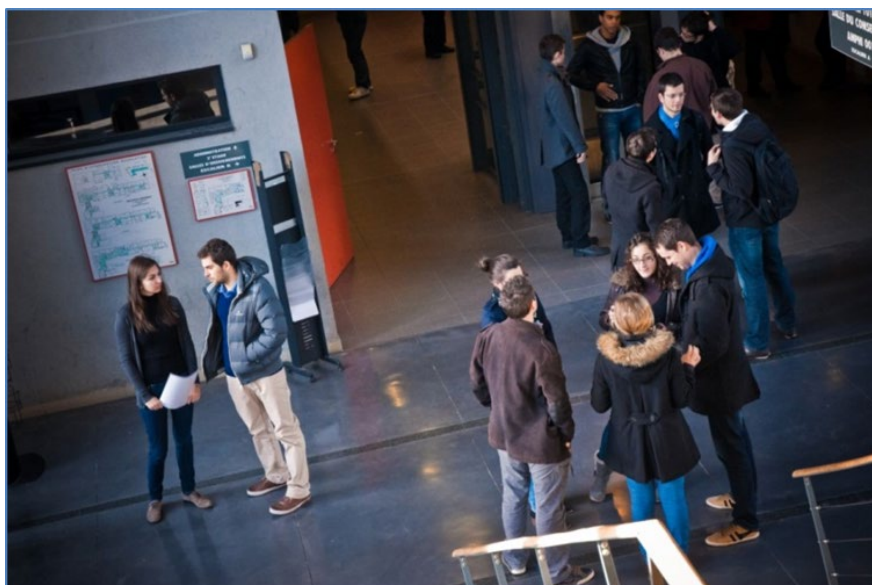
Le bâtiment est ouvert du lundi au vendredi (hors interruptions pédagogiques).

L'heure de fermeture peut varier selon la période de l'année, tout comme l'heure de la dernière entrée possible dans l'école.

Les horaires de l'école sont indiqués sur le panneau d'affichage situé au deuxième étage à proximité de l'ascenseur vitré.

En cas d'évacuation du bâtiment :

En cas d'évacuation, les enseignants et personnels jouent les rôles de guides d'évacuation et de serre-files. Tous les usagers de l'école doivent être conduits au point de rassemblement identifié par le panneau  (voir le plan ci-dessus) sur la Place du Conseil National de la Résistance.



Règles de vie

Le règlement intérieur de l'école est disponible sur le site web de Polytech Grenoble.

Les quelques prescriptions qui suivent n'ont pour seul but que d'organiser au mieux la vie courante à Polytech Grenoble. Elles doivent permettre à chacun d'agir avec un maximum de liberté tout en respectant celle des autres. Elles sont inspirées également par le maintien dans le meilleur état possible du bâtiment, qui est un bien commun, ainsi que par la préservation des équipements qui y sont installés.

1. Il est interdit de fumer (cigarettes et cigarettes électroniques) dans tout le bâtiment conformément à la législation. Les résidus de cigarettes fumées à l'extérieur du bâtiment doivent être déposés dans les cendriers prévus à cet effet dans chaque hall d'entrée.
2. Polytech Grenoble s'implique dans des actions en relation avec le développement durable. A ce titre, les derniers occupants de salle d'enseignement en fin de matinée ou de journée veilleront à l'extinction des lumières et à la fermeture des fenêtres.
3. La consommation de nourriture et de boissons n'est autorisée que dans la cafétéria et n'est en aucun cas autorisée dans les salles d'enseignement, ni dans les couloirs.
4. Entre 12h15 et 13h30, la cafétéria est réservée en priorité à ceux qui souhaitent se restaurer. En conséquence, pendant cette période, les autres activités n'y sont admises que dans la mesure où cette priorité est respectée.
5. A titre exceptionnel, en cas de fermeture de la cafétéria du CROUS, une salle peut être mise à disposition sur demande expresse du BDE, à condition qu'elle soit nettoyée pour la reprise des cours. Cette disposition peut être suspendue en cas de dysfonctionnement constaté.
6. L'ascenseur panoramique est réservé aux personnels, aux visiteurs et aux étudiants dans l'incapacité d'utiliser les escaliers ; l'utilisation du monte-charge n'est pas autorisée.
7. L'affichage est limité aux panneaux d'affichages prévus à cet effet. L'affichage sauvage n'est pas toléré car il donne une image souvent négative aux visiteurs – professionnels, représentants d'autres universités, enseignants.
8. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la terrasse est interdit aux usagers.
9. L'accès au bâtiment et à la cour intérieure est strictement interdit aux animaux.
10. La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits sur les parties dallées. Plus généralement, aucun stationnement n'est permis le long des façades du bâtiment excepté dans le secteur des garages à vélos (local sous vidéo-surveillance).
11. Il est interdit de fixer les vélos aux éléments de la structure du bâtiment, aux arbres de la cour intérieure (et à leur support), aux grilles délimitant la cour intérieure.
12. Le bâtiment n'est accessible qu'aux piétons. En particulier, il est interdit de traverser en vélo le hall, de circuler dans le bâtiment en roller, trottinette ou tout autre moyen de locomotion.
13. Manifestations particulières : Aucune manifestation (campagne BDE, BREI, Journée des métiers, conférences...) ne peut être organisée dans l'école sans l'accord préalable de la direction. Un protocole de demande d'organisation, d'emprunt ou de mise à disposition de matériels spécifiques (salles, vidéo projections, systèmes audio, panneaux d'affichage, etc ...) est disponible au secrétariat de direction et devra être complété et remis au plus tard 15 jours avant la manifestation au secrétariat de direction.

Cette liste n'est pas exhaustive car s'y rajoutent toutes les règles de vie en société qui contribueront au déroulement harmonieux et épanouissant de vos études à Polytech Grenoble :

- Le respect de la collectivité et de ses conventions, ce qui implique la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de l'école.
- Le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie.
- La solidarité car étudiants, enseignants et personnels de l'école sont liés au sein d'une communauté de destin.
- L'honnêteté ou qualité de conformité à la vertu, la morale et la justice.

Chaque élève est invité à signer et à respecter la charte de bonne conduite du réseau Polytech.

Complément sur la formation

Le règlement des études

Le règlement des études et les maquettes détaillées des enseignements sont disponibles sur le site Intranet des étudiants de Polytech Grenoble.

Les langues étrangères

L'internationalisation du métier d'ingénieur est une réalité. Les enseignements de langue ont pour objectifs de :

- Focaliser l'apprentissage de l'anglais sur les besoins professionnels
- Développer les outils langagiers scientifiques et professionnels nécessaires à l'ingénieur
- Permettre aux élèves d'évoluer dans un contexte pluriculturel
- S'assurer de l'acquisition d'une aisance en anglais oral et écrit

Le niveau d'anglais visé à l'issue d'une formation d'ingénieur est le niveau C1 défini par le « cadre européen commun de référence pour les langues » du Conseil de l'Europe. En aucun cas un étudiant n'ayant pas validé le niveau B2 ne pourra être diplômé.

Le niveau d'anglais est évalué par l'ensemble des résultats obtenus par l'élève ingénieur au cours de sa formation. Un test de langues reconnu et passé dans un centre agréé par le réseau Polytech, sera pris en compte dans l'appréciation du niveau d'anglais de l'élève.

(Voir règlement des études en vigueur lors de l'entrée en cycle ingénieur).

Polytech Grenoble organise régulièrement des tests de Linguaskills business et le niveau demandé correspond à un score minimum de 160.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également suivre des enseignements dans une autre langue, soit au niveau débutant dans le cadre d'un projet de mobilité, soit à un niveau plus avancé pour faire suite aux apprentissages des cursus précédents. Ces enseignements sont assurés dans le cadre du service des langues de l'université Grenoble Alpes.

Pour plus de renseignements, contacter : sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Le sport

Les étudiants de Polytech Grenoble peuvent s'inscrire en sport noté (bonification) ou en sport non noté (formation personnelle).

Plus d'information sur le site internet du [SUAPS de Grenoble INP - UGA](#)

Les statuts particuliers ou les étudiants à besoins spécifiques

▪ Les étudiants artistes et sportifs de haut niveau

Polytech Grenoble peut mettre en place une scolarité adaptée à la pratique d'un art ou à la pratique d'un sport à haut niveau. Le souci de conserver une cohérence pédagogique dans le déroulement de la scolarité des élèves est constant.

Plus d'information sur le site de Polytech Grenoble.

▪ Les situations de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de mesures spécifiques afin de faciliter l'accessibilité, la formation, la participation à la vie étudiante et l'insertion professionnelle.

Plus d'information sur le site intranet de Polytech Grenoble.

Contact : polytech-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Les étudiants entrepreneurs

Quel que soit votre projet, vous pouvez demander le statut national d'étudiant-entrepreneur : une opportunité pour permettre aux jeunes créateurs de travailler, individuellement ou avec des associés sur un projet de création d'entreprise. A Polytech Grenoble, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avec un double tutorat et d'un aménagement des études pour vous permettre de réaliser votre projet.

Plus d'informations sur le site de Polytech Grenoble.

▪ Les étudiants engagés :

L'établissement reconnaît et valorise l'engagement étudiant grâce au statut d'étudiant engagé.

Qui peut bénéficier du statut d'étudiant engagé ?

- Les étudiants réservistes.
- Les étudiants sapeurs-pompiers volontaires.
- Les étudiants salariés (contrat minimum de 3 mois, 10h hebdomadaires minimum). Le contrat doit s'appliquer sur les périodes d'activité pédagogiques (semaines de cours et d'examens).
- Les étudiants effectuant un service civique.
- Les membres actifs du bureau d'une association.
- Les chargés de famille (parents).
- Les élus étudiants dans les instances de l'établissement.
-

Contact : polytech-direction-etudes@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Les parcours spécifiques

Durant leurs études dans les différentes spécialités de Polytech Grenoble, les élèves ingénieurs ont la possibilité de profiter de parcours spécifiques dans l'objectif d'avoir une formation qui réponde le plus possible à leurs attentes :

- Mobilités/transfert au sein du réseau Polytech
- Graduate school
- Semestres à choix Grenoble-INP UGA
- Césures...

Les différentes possibilités sont décrites sur le site de Intranet de Polytech Grenoble.

La recherche

Tous les enseignants-chercheurs de Polytech Grenoble exercent leurs activités de recherche sur le site de Grenoble et se répartissent dans les laboratoires majoritairement structurés en unités mixtes de recherche associées au CNRS, et/ou à Grenoble INP et/ou au CEA.

Le bilan de ces activités se traduit par une production scientifique de l'ordre de 160 publications de premier rang par an et l'encadrement d'environ 80 thèses de doctorat.

L'enseignement prodigué aux élèves-ingénieurs se nourrit donc naturellement des résultats les plus récents, des développements scientifiques ou technologiques les plus innovants.

On peut notamment citer :

<u>3SR</u>	Sols, Solides, Structures, Risques
<u>G2ELAB</u>	Grenoble Génie électrique
<u>GIPSA-Lab</u>	Grenoble Images Parole Signal Automatique
<u>G-Scop</u>	Sciences pour la conception, l'Optimisation et la Production
<u>SP2M</u>	Service de Physique des Matériaux et des Microstructures
<u>INAC</u>	Institut Nanosciences et Cryogénie
<u>Institut Neel</u>	
<u>ISTerre</u>	Institut des Sciences de la Terre
<u>LEPMI</u>	Laboratoire d'Electrochimie et de Physicochimie des Matériaux et des Interfaces
<u>IGE</u>	Institut des géosciences et de l'environnement
<u>LIG</u>	Laboratoire d'informatique de Grenoble
<u>LiPhy</u>	Laboratoire Interdisciplinaire de Physique
<u>LJK INRIA</u>	Laboratoire Jean Kuntzmann
<u>LNCMI</u>	Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses
<u>LRP</u>	Laboratoire Rhéologie et Procédés
<u>LTM</u>	Laboratoire des Technologies de la Microélectronique
<u>PACTE</u>	Politiques publiques, Action politique, Territoires
<u>SIMAP</u>	Laboratoire de Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés
<u>TIMA</u>	Techniques de l'Informatique et de la Microélectronique pour l'Architecture des systèmes intégrés
<u>TIMC</u>	Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité
<u>VERIMAG</u>	

Polytech Grenoble : Vie pratique

Liens et outils

▪ Accès au wifi



Le bâtiment de Polytech Grenoble est équipé de bornes wifi : deux réseaux sans fil sécurisé d'accès à Internet sont accessibles : Wifi Campus et Eduroam.

Le service Eduroam présente l'avantage d'être également accessible lors de vos déplacements dans des établissements universitaires membres, en France, en Europe et dans 74 pays adhérents au projet, en utilisant votre mot de passe habituel. L'acceptation de la charte informatique de l'université vaut pour Eduroam.

La configuration doit être réalisée préférentiellement avant un déplacement hors de l'université en utilisant la procédure décrite sur les sites :

<https://cat.eduroam.org/>

ou

<https://services-numeriques-personnels.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/connexions/eduroam-wi-fi-securise-universitaire-/eduroam-wi-fi-securise-universitaire--217752.kjsp>

▪ Environnement numérique de travail

Consultez LEO, l'intranet étudiant pour avoir accès à différentes ressources et outils :

- Messagerie (à utiliser impérativement pour échanger avec l'école)
- ADE : consultation des emplois du temps
- Plateforme pédagogiques (Chamilo, moodle...)
- Résultats sous DIGIPOSTE
- Bibliothèques
- Activités culturelles, sportives
- Vie citoyenne et associatives
- ...

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/>

▪ L'assistance informatique aux étudiants

⇒ sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Diffusion des notes et des résultats

**ASSISTANCE
INFORMATIQUE
DES ÉTUDIANT-ES**

Tél. : 04 56 52 97 20
E-mail : sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
<https://services-numeriques-etudiants.univ-grenoble-alpes.fr>

UGA
Université
Grenoble Alpes

CONSEILS OUTILS & SERVICES CONTACTS

Sur Chamilo, un espace est dédié aux résultats des étudiants de Polytech Grenoble avec 2 dossiers :

- Un dossier qui concerne les notes provisoires qui sont disponibles au fil de l'eau. Ces notes sont sous réserve de validation par le jury.
- Un dossier qui concerne les jurys : calendrier, désignation, résultats définitifs disponibles à l'issue du jury.

À l'issue du jury, l'intégralité des notes est disponible via LEO dans MonDossierWeb.

Quelques jours après le jury, les relevés de notes sont disponibles sur Digiposte (à condition d'avoir accepté la diffusion des données personnelles au moment des inscriptions administratives).

Action sociale - aides financières

Il existe différents dispositifs d'aides et de soutien pour les étudiants :

- Exonération des droits d'inscription sur critères sociaux
- Aide exceptionnelle d'études
- Assistance sociale du CROUS

Plus d'informations sur le sire de Grenoble INP – UGA : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/aides-financieres-1>

Les actions pour l'école

Le réseau Polytech encourage l'engagement des élèves ingénieurs dans des activités bénévoles, au sein ou non d'associations au sein de l'école dans des domaines variés. Les élèves participent ainsi au rayonnement de leur école à travers différentes manifestations. Ces engagements peuvent aussi contribuer à l'acquisition de compétences, de savoirs, de savoir-faire et de savoir être du futur ingénieur. A Polytech Grenoble, dans le cadre d'un contrat d'initiatives citoyennes, la réalisation d'actions est valorisée sous forme de « PolyPoints » exigés l'obtention du diplôme.

Plus d'informations sur le règlement des études en vigueur.



Restauration

Une cafétéria gérée par le CROUS est installée dans les locaux de Polytech Grenoble et propose sandwiches, salades, paninis, plats chauds et diverses viennoiseries ainsi qu'un distributeur de boissons et en-cas. Les paiements se font au moyen de la carte Izly ou de l'application mobile Izly (<http://www.izly.fr>).

Restaurants universitaires, cafétérias, sandwicheries, plus ou moins abordables selon les budgets, plus ou moins rapides selon son temps libre, sur le campus de Saint Martin d'Hères, en centre-ville de Grenoble ou dans le centre commercial à proximité de l'école : il y en a pour tous les goûts !



La vie associative

Associations étudiantes

Les étudiants sont amenés à participer à la vie associative de l'école à travers différentes associations. Elles sont diversifiées ce qui permet à chaque élève de s'épanouir dans son domaine.

Il y a le BDE (Bureau Des Élèves) pour l'organisation des événements, le BDA (Bureau Des Arts) si vous avez la fibre artistique, le BDS (Bureau Des Sports) pour les sportifs, le BDH (bureau Humani'Terre) si vous avez la main verte et les POMPOMS si vous voulez soutenir Polytech à chaque événement !

Les étudiants s'investissent également dans des projets collectifs au niveau de l'école. Ces projets pluridisciplinaires, ou rattachés à une seule spécialité permettent aux étudiants de travailler sur des sujets techniques en rapport direct avec leur spécialité, ou sur des sujets transversaux autour d'enjeux sociétaux.

Plus d'informations sur le site de Polytech Grenoble :

<https://polytech.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/bde-clubs-et-associations>

APOG : L'association des anciens élèves

L'association des Anciens de Polytech Grenoble (APoG), regroupe les ingénieurs diplômés depuis la création de l'école. APoG a pour mission principale d'assurer le rayonnement et l'amélioration continue de l'école polytechnique universitaire de Grenoble, tout en fédérant ses ingénieurs.

Contact : contact@apog-grenoble.org



POLYTECH GRENOBLE

14 Place du Conseil National de la Résistance

38400 Saint Martin d'Hères

Arrêt Tram : Ligne D, Maison Communale

Toutes les informations : <https://polytech.grenoble-inp.fr/>

Suivre Polytech Grenoble sur les réseaux sociaux :

